

# LETTRE D'INFO N°20

Mars 2023

 CPTS  
Mulhouse  
Agglomération  
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



## Editorial

Cher membre, cher sympathisant, cher abonné,

Même si la période actuelle est des plus trouble pour toutes les professions de santé, la CPTS Mulhouse Agglomération poursuit son engagement au service de tous les professionnels de santé de notre territoire.

L'avenir de la Santé se passera dans les Territoires, au plus près des préoccupations des soignants mais également des patients.

Nous vous proposons donc de construire ENSEMBLE les Trajectoires Santé pour notre avenir.

Je vous convie à participer nombreux au

### Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé

qui se déroulera cette fin de semaine.

L'accès est libre tout au long des deux journées et gratuit pour tous les professionnels de santé.

Au-delà de cet évènement, nous continuerons à mettre en œuvre les Trajectoires Santé au sein des travaux de nos huit commissions auxquelles je vous invite à participer nombreux. Retrouvez ci-dessous l'ensemble des projets de la CPTS.

N'hésitez pas à proposer votre expertise et à participer aux différents groupes de travail proposés.

Frédéric TRYNISZEWSKI

## Participez au Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé

**Colloque**  
**Pluriprofessionnel**  
**Trajectoires**  
**Santé**

3 & 4 mars 2023 UHA Fonderie

La CPTS organise pour tous les professionnels de santé de l'agglomération mulhousienne le **vendredi 03 mars 2023 à partir de 14h00 et le samedi 04 mars de 08h00 à 12h00** le premier Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé.

Il se tiendra à l'Université de Haute Alsace (UHA), campus Fonderie. Des places de parking gratuites vous seront réservées à proximité immédiate du campus.

Pensé pour vous par les membres du comité d'organisation (comprenant un représentant de chaque profession de santé), ces deux demi-journées vous permettront d'assister selon vos disponibilités à un ou plusieurs des ateliers (d'une durée de 20 mn) et de rencontrer nos partenaires sur leur stand (par exemple à l'occasion d'un flash infos de 10 mn).

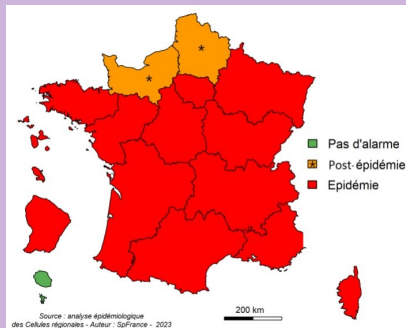
Le **programme est varié**. Chaque **atelier** est répété plusieurs fois pendant la durée du colloque pour vous permettre d'y assister selon vos disponibilités. Les **stands** présents tout au long de ces deux demi-journées vous permettront de découvrir et de poser vos questions sur divers sujets. Une **salle CPTS** vous permettra de découvrir les travaux et outils déjà réalisés par la CPTS et rencontrer des membres des différents groupes de travail. Des **exemplaires imprimés des différents guides et outils** y seront disponibles.

Deux **conférences** plénières auront lieu :

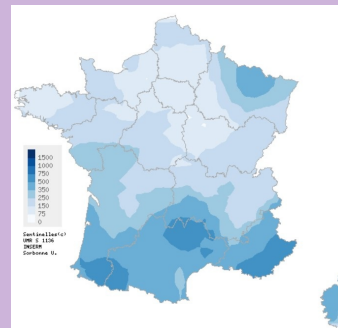
- le vendredi de 18h00 à 19h00 :  
**"Évolution sociologique de la relation soignant - soigné"**  
avec Mme *Virginie CORDOBA-WOLFF*, sociologue
- le samedi de 11h30 à 12h30 :  
**"Trajectoires ville-hôpital, c'est possible !"**  
avec plusieurs intervenants du Grand Est

## Les actualités territoriales

### La météo épidémique



Grippe



Virus respiratoires

### La météo épidémique en semaine 07 (22 février 2023)

#### Grippe :

- Stabilité de la majorité des indicateurs de la grippe tous âges confondus en ville et à l'hôpital
- Virus de type B/Victoria majoritaire, mais persistance des virus de type A
- 11 régions sur 13 toujours en phase épidémique

#### Circulation des virus respiratoire en médecine générale et pédiatrie libérale :

- Taux d'incidence des cas d'**infection respiratoire aiguë (IRA)** vus en consultation de médecine générale est de 267 cas pour 100 000 habitants
- Ce taux est stable par rapport à la semaine précédente
- Les IRA sont dues à différents virus respiratoires comme le SARS-CoV-2 (Covid-19), les virus grippaux, ainsi qu'à d'autres virus respiratoires (VRS, rhinovirus ou metapneumovirus)



### Prise en charge des tests CODID 19 à compter du 1er mars 2023

A compter du **1er mars 2023**, la CPAM prend en charge les tests

#### **antigéniques, PCR et sérologiques Covid-19 :**

- pour tous les assurés **sans distinction entre les vaccinés et les non vaccinés** ;
- **sans prescription médicale préalable** ;
- avec un ticket modérateur de droit commun, sauf pour les personnes en ALD, de 65 ans et plus, mineurs, professionnels de santé ou leurs employés (justificatif nécessaire), les personnes immunodéprimées (examens de détection des anticorps) pour qui la prise en charge par l'Assurance Maladie est maintenue à 100%.

Les tests sont également pris en charge à 100% dans les cas de droit commun d'exonération attachée « à la personne » (assurance maternité, invalidité).

## Les dossiers

### **La CPTS a besoin de vous, participez aux actions 2023 !**

Comme chaque année, le bureau de la CPTS a proposé des pistes de travail pour l'année à venir.

**25 actions ont été définies** sur la base du **projet de santé de la CPTS**, des **travaux des commissions** et de **vos demandes** dans le cadre de la démarche "Ambitions 2023" ayant eu lieu en fin d'année 2022. Vous trouverez leur description succincte ci-dessous, regroupées par commission. L'objectif est d'avoir réalisé ces actions au 14 décembre 2023.

#### **Nous avons besoin de vous pour les mettre en œuvre ! Inscrivez-vous et participez aux travaux des groupes.**

Ces groupes sont ouverts à tout professionnel de santé exerçant dans l'agglomération mulhousienne ou structure partenaire.

Les professionnels de santé libéraux membres de la CPTS sont indemnisés pour le temps passé pour ces travaux par des Indemnités Compensatoires de Perte d'Activité (ICPA).

Vous pouvez vous inscrire et nous faire part de vos propositions via le formulaire accessible en cliquant sur les boutons "Je souhaite participer à ces actions" qui permet de laisser vos coordonnées et vos souhaits de participation.

***Merci de répondre avant le 10 mars 2023. Nous vous recontacterons rapidement...***

### **Commission "Accès aux soins"**



#### **• Accès à un médecin traitant :**

- Mettre à jour la liste des médecins généralistes acceptant de nouveaux patients et accompagner 100 patients jusqu'à l'acceptation par un médecin traitant (*action n°01 et 01bis*)
- Les membres de la commission proposent de mettre en œuvre une démarche individualisée à destination des médecins partant à la

retraite (action n°06)

- Un objectif est fixé concernant la réduction du pourcentage de patient en affection longue durée sans médecin traitant (action n°07)
- Réaliser une étude de faisabilité d'une **consultation d'accès aux soins** (action n°02)
- Mettre en oeuvre de 10 **binômes soignant référent - médecin traitant** (actions n°03 et 03bis)
- Participer aux réflexions départementales pour la **mise en œuvre du SAS 68** (action n°05)
- Mettre en œuvre d'un **protocole de coopération national soins non programmés** (action n°13)
- **Parcours insuffisance cardiaque** : réaliser une étude de faisabilité d'un **centre de ressources libéral**, sensibilisation / formation des professionnels de santé libéraux (action n°15)

Pour plus d'information, vous pouvez [contacter le responsable de cette commission.](#)

**Je souhaite participer à ces actions**

## Commission "Communication et soutien aux professionnels de santé"

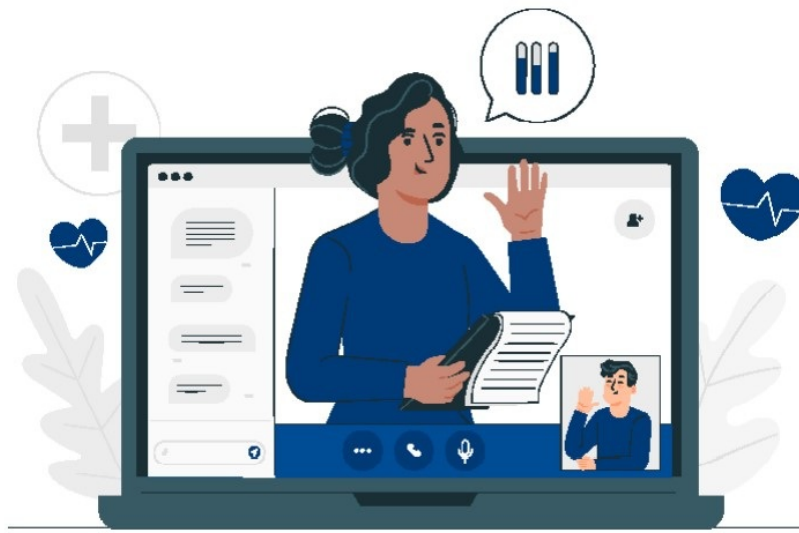


- Réaliser une **cartographie des professionnels de santé exerçant sur le territoire de l'agglomération mulhousienne** et la mettre à disposition des professionnels de santé (action n°25)

Pour plus d'information, vous pouvez [contacter le responsable de cette commission.](#)

**Je souhaite participer à cette action**

## Commission "Outils numériques"

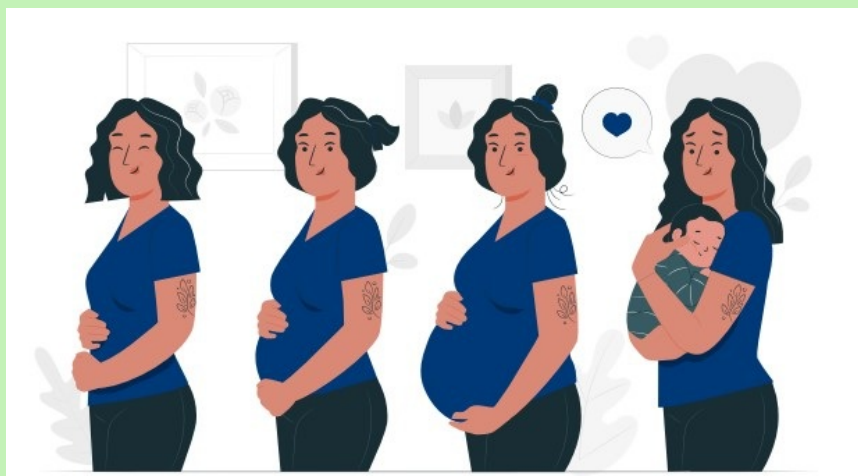


- Rédiger un **guide de bon usage** pour les professionnels de santé **sur la messagerie sécurisée** (action n°21) et **l'espace numérique en santé** (action n°21) puis organiser une communication avec les professionnels de santé sur ces sujets (action n°21bis)
- **Déployer** des outils de coordination du GRADeS Pulsy notamment **l'outil de coordination numérique PARCEO** (action n°22)

Pour plus d'information, vous pouvez [contacter le responsable de cette commission.](#)

**Je souhaite participer à ces actions**

## Commission "Périnatalité enfance adolescence"



- Organiser via Entr'Actes **la sortie de maternité en remplacement du dispositif PRADO** (action n°08)
- Organiser des **Soirées de présentation d'une situation dans le domaine périnatalité enfance adolescence** / quel professionnel de santé, un outil numérique de coordination / un outil d'évaluation. 1 soirée par semestre : 2 thèmes (action n°10).
- Réaliser l'Etat des lieux et la préfiguration d'un **parcours pluriprofessionnel sur la santé de l'enfant** (action n°11)
- Participer au cahier des charges de la **maison des 1000 premiers jours** (action n°12)

Pour plus d'information, vous pouvez [contacter les responsables de cette commission.](#)

**Je souhaite participer à ces actions**

## Commission "Perte d'autonomie"

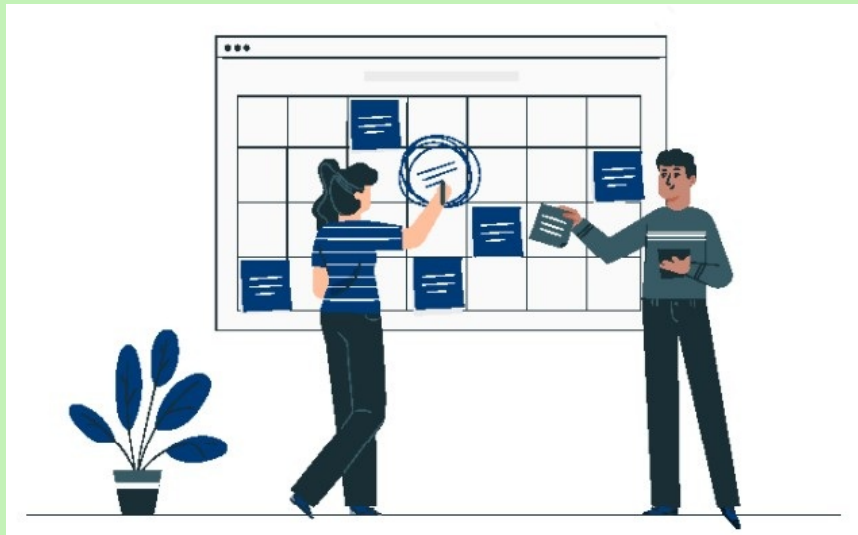


- Diffuser et **communiquer le guide d'accès aux soins des personnes en situation de handicap** (action n°14)
- Réaliser l'Etude de faisabilité d'une **équipe pluriprofessionnelle de proximité pour l'accès aux soins des personnes handicapées** (action n°14bis)
- Participer au **programme de dépistage de la perte d'autonomie ICOPE** (action ICOPE)

Pour plus d'information, vous pouvez [contacter le responsable de cette commission.](#)

**Je souhaite participer à ces actions**

## Commission "Prévention"



- Action de sensibilisation des professionnels de santé sur l'**éducation thérapeutique du patient** (action n°17)
- Action de sensibilisation des professionnels de santé à la **dénutrition** (action n°18)
- Action à destination des quartiers prioritaires de la ville associant **prévention et dépistage via un vecteur mobile** dans le cadre du contrat local de santé (action n°19)

Pour plus d'information, vous pouvez [contacter les responsables de cette commission.](#)

**Je souhaite participer à ces actions**



## Commission "Santé mentale"



- Conseil d'orientation auprès d'un **psychiatre libéral en soins non programmés**, 50 consultations en 2023 (*action n°04 et 04bis*)
- Mise en œuvre de l'organisation permettant la **réalisation d'ECG pré-thérapeutique en santé mentale**, inclusion de 20 patients (*action n°09 et 09bis*)
- Déploiement du **guide des bonnes pratiques pour les professionnels de santé** prenant en charge le volet somatique des patients en souffrance psychique (*action n°23*)

Pour plus d'information, vous pouvez [contacter les responsables de cette commission.](#)

[Je souhaite participer à ces actions](#)

## Commission "Ville - hôpital"

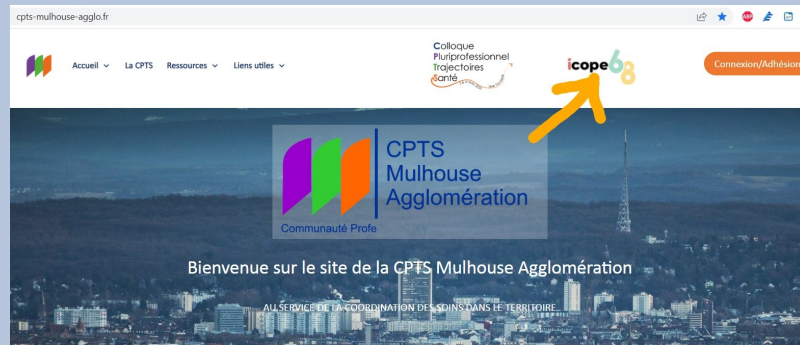


- Discuter de l'**usage réciproque de la lettre de liaison** et l'accès des professionnels de santé à ce document dans le dossier médical partagé (*action n°20*)

Pour plus d'information, vous pouvez [contacter les responsables de cette commission.](#)

[Je souhaite participer à ces actions](#)

**À retrouver sur notre site**



## L'espace ICOPE

La CPTS met à votre disposition [sur son site internet](#) des pages dédiées au programme ICOPE, accessibles en cliquant sur le logo "ICOPE68" sur la page d'accueil.

On y retrouve :

- la présentation du programme ICOPE,
- les liens permettant de réaliser les dépistages (téléchargement de l'application, robot conversationnel sur ordinateur, listes des centres où l'on peut se faire accompagner),
- des chiffres permettant d'apprécier l'avancement du nombre de dépistages sur l'agglomération mulhousienne,
- le formulaire pour se procurer les supports de communication et contacter la chargée de projet ICOPE,
- des boutons permettant aux professionnels d'intégrer le programme. Ils permettent d'accéder à la seconde page qui donne tous les renseignements et documents nécessaires à la réalisation des dépistages.

**Alors n'hésitez plus à rejoindre l'aventure ICOPE.**

Le site internet - régulièrement mis à jour - est évidemment complémentaire du contact direct que vous pourrez avoir avec

*Irène BRONNENKANT, chargée de mission ICOPE,  
[icope@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:icope@cpts-mulhouse-agglo.fr), tel : 06 51 36 19 91*

## La CPTS vous transfère



**EQUILIBRES :  
"ÉQUIpes  
d'Infirmières LIBRes,  
RESponsables et  
Solidaires"**

*Une expérimentation pour  
améliorer les conditions  
d'exercice des infirmiers en ville  
dans le cadre d'un "article 51"*

**Un article 51, c'est quoi ?**

*La loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 a introduit, en son article 51, un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits. L'article 51 permet donc de proposer de nouveaux modèles d'organisation ou de financement et de les tester en vie réelle.*

**ÉQUILIBRES a été pensé dans une volonté d'améliorer les prises en charge au domicile par un exercice facilité de la mission des infirmiers de ville.**

Déployée dans les régions Haut de France, Occitanie ou Ile de France, cette initiative repose sur 3 piliers :

1. **Approche centrée patient** : sur la base du référentiel standardisé OMAHA, l'équipe établit un plan de soin et en assure le suivi. Elle procède à des évaluations périodiques du patient, vu de façon globale / holistique.
2. **Travail en équipe** : les professionnels s'engagent à exercer en équipe



solidaire (4 personnes minimum). Ils reçoivent une formation et un accompagnement spécifique pour la bonne santé de leur vie d'équipe.

3. **Rémunération horaire** : basée sur le temps passé auprès du patient, la rémunération est calculée sur un taux horaire uniforme de 53,94€, recouvrant toute intervention infirmière conforme au décret de compétence.

L'équipe initiatrice de cette expérimentation souhaite étendre le projet à d'autres régions et recrute. Si ce projet vous intéresse, **un webinaire** pour découvrir le projet et échanger avec cette équipe aura lieu le **vendredi 10 mars 2023 de 14h00 à 15h30** : <https://us06web.zoom.us/j/83553743385> (ID de réunion : 835 5374 3385).

N'hésitez pas à contacter l'équipe **par mail** ou sur le **formulaire de contact** pour plus de renseignements.



**Journée médicale  
de Haute Alsace  
le 18 mars 2023**

La prochaine Journée Médicale de Haute Alsace (JMHA) aura lieu le **samedi 18 mars 2023 de 09h00 à 16h00** à l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS),  
2 rue du Dr Léon Mangeney à Mulhouse (**ATTENTION : nouveau lieu**).

Cette journée, ouverte à tous les professionnels de santé, comptera 15 ateliers pratiques différents, une promenade dermatologique (testez vos connaissances dans ce domaine), une conférence plénière-débat dont le thème est la souffrance des professionnels de santé.

Les frais d'inscription et de repas s'élèvent à 50 € pour les professionnels de santé et 20€ pour les étudiants en santé.

*Vous trouverez le programme détaillé et les modalités d'inscription dans la plaquette ci-dessous :*

**Plaquette de la JMHA**

## L'agenda du mois



**01 mars à 10h00** : En visioconférence - Comité de pilotage PARCEO

**02 mars à 14h00** : En présentiel à la mairie de Mulhouse - Réunion CLS groupe enfant - (cahier des charges de la maison des 1000 premiers jours)

**02 mars à 14h00** : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou visioconférence - Réunion du groupe "unité mobile" de la commission prévention

**03 mars de 14h00 à 18h00** : En présentiel à l'UHA Fonderie à Mulhouse - **Colloque Pluriprofessionnel Trajectoires en Santé** : stands de flashs infos et ateliers thématiques sur la santé ainsi qu'une salle permettant de découvrir les actions de la CPTS

**03 mars de 18h00 à 19h00** : En présentiel à l'UHA Fonderie à Mulhouse - Colloque Pluriprofessionnel Trajectoires en Santé : conférence sur **l'évolution sociologique de la relation soignant-soigné**

**03 mars de 20h00 à 00h00** : En présentiel à l'UHA Fonderie à Mulhouse - Colloque Pluriprofessionnel Trajectoires en Santé : **soirée de gala**

**04 mars de 08h00 à 12h00** : En présentiel à l'UHA Fonderie à Mulhouse - **Colloque Pluriprofessionnel Trajectoires en Santé** : stands de flashs infos et ateliers thématiques sur la santé ainsi qu'une salle permettant de découvrir les actions de la CPTS

**04 mars de 11h30 à 12h30** : En présentiel à l'UHA Fonderie à Mulhouse - Colloque Pluriprofessionnel Trajectoires en Santé : **table ronde sur le sujet "Trajectoires ville hôpital, c'est possible !"**

**07 mars à 10h00** : En visioconférence - Séminaire d'acculturation aux situations sanitaires exceptionnelles

**08 mars à 20h00** : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS - Réunion du groupe Plaies'Mobiles de la commission perte d'autonomie

**09 mars à 19h30** : En présentiel dans la salle de réunion du Business Campus ou en visioconférence - Réunion de la commission prévention

**14 mars à 20h00** : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou en visioconférence - Réunion du Bureau de la CPTS

**23 mars à 08h30** : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS - Formation / action : RGPD et la protection des données nominatives

**23 mars à 13h30** : En présentiel à la mairie de Mulhouse - CLS comité technique

**30 mars à 10h30** : En visioconférence - Réunion des coordinateurs d'Alsace

**30 mars à 20h00** : En présentiel dans la salle de réunion du Business Campus ou en visioconférence - Réunion du Conseil d'Administration de la CPTS

☎ **Secrétariat (09h00 - 12h00 / 12h35 - 16h35)**

**09 52 92 22 39**

[contact@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr)

[www.cpts-mulhouse-agglo.fr](http://www.cpts-mulhouse-agglo.fr)

Business Campus - Entrée A

1er étage Bureau 1.10, 1.11

15 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

Adhérez à la CPTS

© 2023 CPTS Mulhouse Agglomération



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)